



Commission scolaire  
des Patriotes

## CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2017

ÉTABLISSEMENT DE MONTARVILLE

ANNÉE 2010-2011  
ANNÉE 2011-2012  
ANNÉE 2012-2013  
ANNÉE 2013-2014  
ANNÉE 2014-2015  
ANNÉE 2015-2016  
ANNÉE 2016-2017



Commission scolaire  
**des Patriotes**

## CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

## PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération* et *cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

Cette année (2011-2012), nous avons pris le temps en comité pédagogique et en assemblée générale des enseignants d'analyser en profondeur notre convention de gestion et de réussite éducative. Afin de s'assurer l'atteinte de nos objectifs, nous avons remplacé les moyens déjà réalisés et en avons proposé d'autres s'inscrivant dans la même vision de départ.

## LA DIRECTION GÉNÉRALE

### ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

### CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

C'est au cœur de la ville de St-Bruno-de-Montarville que l'école a été fondée en 1952. Bénéficiant d'une situation géographique stratégique à proximité du parc national du Mont-Saint-Bruno, l'établissement est situé à deux pas du parc du Ruisseau, de la bibliothèque municipale, du lac du village et du Vieux Presbytère, autant de sites qui offrent tout un monde de possibilités, tant sur le plan sportif que culturel.

L'école De Montarville accueille plus de 500 élèves du préscolaire et du primaire. Elle répond aussi aux besoins d'une clientèle ayant un trouble du spectre de l'autisme. L'esprit d'ouverture favorise un fort sentiment d'appartenance aussi bien chez les élèves que chez le personnel.

La mission première de l'école étant d'instruire, de socialiser et de qualifier, il est donc primordial d'offrir un milieu de vie stimulant et enrichissant où l'élève sera au centre de sa propre réussite. C'est ainsi que tout au long de l'année, l'équipe-école met en place des moyens diversifiés et adaptés afin que chacun s'épanouisse.

Les buts que nous avons choisis sont travaillés régulièrement à l'école. Le français étant une priorité dans notre milieu, nous avons mis en place divers moyens pour l'atteinte de nos objectifs. La réussite scolaire est au cœur de nos interventions. Une équipe dynamique et professionnelle travaille en étroite collaboration.

## PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>		<b>Nom de l'établissement :</b> De Montarville	
<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à développer chez l'élève une culture scientifique, mathématique, technologique et artistique.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CS.	
<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	<b>Objectifs mesurables CSP (Convention de partenariat) :</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.		
<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Augmenter de 1% le résultat moyen obtenu dans la compétence <i>Résoudre des situations problèmes</i> en mathématique à chaque cycle.			
<b>INDICATEUR :</b> Le résultat moyen de la compétence <i>Résoudre des situations problèmes</i> en mathématique à la fin de chaque cycle.	<b>CIBLE FINALE :</b> En juin 2017, passer de : <b>80 à 81 % au 1<sup>er</sup> cycle;</b> <b>83% à 84% au 2<sup>e</sup> cycle;</b> <b>80% à 81% au 3<sup>e</sup> cycle.</b>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Relevé des résultats dans LUMIX et GPI	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> <b>2011-2012 X</b> <b>2012-2013 X</b> <b>2013-2014 X</b> <b>2014-2015 X</b> <b>2015-2016 X</b> <b>2016-2017</b>
<b>MOYENS</b> (comment)		<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)
1. Cibler les élèves qui manifestent des difficultés d'apprentissage en mathématiques.		Enseignants	Année
2. Utilisation des grilles de correction de chaque degré en tenant compte des attentes de fin de cycle.		Enseignants Direction	Rencontres de degrés
3. Modélisation des situations complexes (travailler une situation complexe au 1 <sup>er</sup> cycle et 2 situations complexes au 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle avant l'évaluation à partir de la deuxième et troisième étape).		Enseignants	Année
			<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
			Orthopédagogues ou enseignants Direction
			Conseiller pédagogique Direction
			Conseiller pédagogique Direction

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : Voir tableaux en annexe**

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :**

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.2 Sorties sans diplôme ni qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

**OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir le nombre d'activités favorisant la transition primaire-secondaire.**

<b>INDICATEUR :</b> Nombre d'activités pour faciliter la transition des élèves entre le primaire-secondaire.	<b>CIBLE FINALE :</b> En juin 2017, les élèves de 6 <sup>e</sup> année vivront au moins 4 activités en lien avec la transition primaire et secondaire.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2014-2015 <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017
---	---	--	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Tous les élèves de 6 <sup>e</sup> année participent à l'atelier Gang de choix.	Psychodécatrice	4 semaines durant l'année	La psychoéducatrice de l'école Service de police agglomération de Longueuil
2. Atelier sur la cyberdépendance et la cyber intimidation.	Enseignants	2 journées durant l'année	Organisme Arc-en-ciel
3. Académique : Lecture collective du roman Lorian Loubier.	Enseignants	2 semaines durant l'année	Enseignants
4. Procédurale : Utilisation d'un outil organisationnel (agenda) conçu comme celui du secondaire.	Enseignants	Toute l'année	Enseignants
5. Sociale : Participation aux tournées des écoles secondaires de la Commission scolaire.	Enseignants	Une visite durant le mois de septembre	Direction et enseignants

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier

**Nom de l'établissement :** De Montarville

<p><b>Orientation du projet éducatif de l'école</b> L'école vise à renforcer le sentiment de fierté de l'élève à maîtriser la langue française.</p>	<p><b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :</p>	<p><b>Plan stratégique, orientation I : Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CS.</b></p>
---	--	---

<p><b>BUT 2</b> <u>L'amélioration de la maîtrise de la langue française</u> <u>2.1 Lecture</u></p>	<p><b>Objectifs mesurables CSP (Convention de partenariat) :</b>  Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5<sup>e</sup> secondaire, volet écriture.  Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.</p>
--	---

**OBJECTIF MESURABLE : En 2016-2017, poursuivre une progression continue en français lecture afin d'augmenter de 1% le résultat moyen obtenu en lecture à chaque cycle.**

<p><b>INDICATEUR :</b>  Le résultat moyen en lecture à chacun des cycles.</p>	<p><b>CIBLE FINALE</b>  En juin 2017, passer de : 83% à 84% au 1<sup>er</sup> cycle; 81% à 82% au 2<sup>e</sup> cycle; 78% à 79% au 3<sup>e</sup> cycle.</p>	<p><b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  Relevé des résultats dans LUMIX et GPI</p>	<p><b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2011-2012 X 2012-2013 X 2013-2014 X 2014-2015 X 2015-2016 X 2016-2017</p>
---	--	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Revoir les attentes de fin de cycle pour les évaluations en lecture.	Orthopédagogues Enseignants Direction	Année	Conseillers pédagogiques Direction
2. Utilisation d'un programme de conscience phonémique au préscolaire.	Enseignants Direction Orthopédagogues	Année  Rencontres de concertation	Direction
3. Concertation entre les enseignantes du préscolaire et de la 1 <sup>re</sup> année afin de cibler les phonèmes enseignés à chaque niveau.	Enseignants Direction Conseillers pédagogiques	Une fois en début d'année	Conseillers pédagogiques
4. Tenir une activité ludique en lien avec la lecture durant l'année (lecture en cadeau).	Enseignants Direction	Une activité durant l'année	Enseignants



---

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : Voir tableaux en annexe**

---

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> De Montarville
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à renforcer le sentiment de fierté de l'élève à maîtriser la langue française.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	<b>Objectifs mesurables CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

**OBJECTIF MESURABLE :** En 2016-2017, poursuivre une progression continue en français écriture afin d'augmenter de 1% le résultat moyen des garçons, de chacun des cycles.

<b>INDICATEUR :</b> Le résultat moyen des garçons en écriture à chacun des cycles	<b>CIBLE FINALE :</b> En juin 2017, passer de : 79% à 80% au 1 <sup>er</sup> cycle; 75% à 76% au 2 <sup>e</sup> cycle; 78% à 79% au 3 <sup>e</sup> cycle.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Relevé des résultats dans LUMIX et GPI	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2011-2012 X 2012-2013 X 2013-2014 X 2014-2015 X 2015-2016 X 2016-2017
--	---	--	---

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Revoir les attentes de fin de cycle pour les évaluations en écriture.	Enseignants Direction	Durant l'année	Conseillers pédagogiques
2. Utilisation par l'élève du code commun d'autocorrection de l'école.	Enseignants Orthopédagogues Direction	Rencontres de cycles	Conseillers pédagogiques Direction
3. Utilisation de la liste orthographique commune du MEES.	Enseignants Orthopédagogues Direction	Rencontres cycles Comité pédagogique Assemblée générale	Conseillers pédagogiques Direction
4. Écrire plus souvent de courtes situations signifiantes.	Enseignants Direction	Durant l'année	Conseillers pédagogiques Direction

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :** Voir tableaux en annexe

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> De Montarville
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à renforcer le sentiment de fierté de l'élève à maîtriser la langue française.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b>  Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP		
<b>BUT 3</b> L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.	<b>OBJECTIFS MESURABLES CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS et en FPT.  Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.  Augmenter le taux de persévérance de 42,3 % (cohorte 2009-2010) à 50 % des élèves inscrits dans le parcours axé sur l'emploi (FPT) d'ici juin 2015.			
<b>OBJECTIF MESURABLE : Augmenter de 1% le résultat moyen obtenu en écriture des élèves qui fréquentent les classes spécialisées pour le développement social et communicatif.</b>				
<b>INDICATEUR :</b> Le résultat moyen en écriture des élèves qui fréquentent les classes spécialisées pour le développement social et communicatif.	<b>CIBLE FINALE :</b>  <b>En juin 2017, passer de :</b> <b>69% à 70 % au 1<sup>er</sup> cycle;</b> <b>71% à 72% au 2<sup>e</sup> cycle;</b> <b>67% à 69% au 3<sup>e</sup> cycle.</b>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  Relevé des résultats dans LUMIX et GPI	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin  <b>2011-2012</b> <b>2012-2013</b> <b>2013-2014</b> <b>2014-2015</b> <b>2015-2016 X</b> <b>2016-2017</b>	
<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)	
1. Outiller ces élèves.	Enseignants Orthopédagogues Professionnels	Année	Direction Conseillers pédagogiques	
2. Prioriser les élèves des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles présentant des problématiques particulières afin qu'ils soient évalués par les professionnels de l'école.	Enseignants Orthopédagogues	Rencontres ponctuelles	Direction	

	Direction Professionnels		
--	-----------------------------	--	--

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : Voir tableaux en annexe**

---

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** De Montarville

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> <b>L'école vise à favoriser chez l'élève des attitudes et des comportements l'amenant à devenir un citoyen engagé et responsable.</b>	<b>COMMENTAIRE</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école » Diminuer la proportion des cas d'intimidation et de violence qui sont annuellement portés à la connaissance du directeur général (Proportion : nombre de cas/population d'élèves de la CSP)
<b>OBJECTIF MESURABLE : Maintenir un climat harmonieux tout en développant un sentiment d'appartenance en augmentant le pourcentage de réponses favorables au sondage.</b>	

<b>INDICATEUR :</b> Le pourcentage de réponses favorables au sondage.	<b>CIBLE FINALE :</b> À déterminer pour juin 2017.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Agenda	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2012-2013 <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017
--	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Billets de félicitations (Révision de la formule).	Enseignants Éducatrice spécialisée	Trois fois par année	Direction
2. Activités vécues sous le thème de l'année : Un voyage à travers le temps	L'ensemble du personnel	Tout au long de l'année	Direction
3. Application du protocole d'intimidation.	Enseignants Éducatrice spécialisée Direction Psychoéducatrice	Tout au long de l'année	Direction
4. Sondage	Direction Enseignants Éducatrice spécialisée	2 fois par année	Direction

5.	Révision du plan de lutte contre l'intimidation	Direction Enseignants Éducatrice spécialisée Psychoéducatrice	2 fois par année	Direction
6.	Ateliers sur l'intimidation, l'estime de soi et les habiletés sociales	Psychoéducatrice Éducatrice spécialisée	Année	Direction Psychoéducatrice Service de police agglomération de Longueuil Éducatrice spécialisée.
7.	Mise en place de la Brigade Pacifique/ animations	Direction Comité intimidation	Tout au long de l'année	Direction
8.	Réorganisation de la cour d'école	Direction Comité de la cour d'école	Automne 2016	Direction Comité de la cour d'école

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : Voir tableaux en annexe**

**MISSION :** Instruire **X**      Socialiser **X**      Qualifier       **Nom de l'établissement :** De Montarville

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à favoriser chez l'élève des attitudes et des comportements l'amenant à devenir un citoyen engagé et responsable.	<b>COMMENTAIRE</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire  4.2 Saine alimentation	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b>  Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

**OBJECTIF MESURABLE : Participation de tous les groupes d'élèves à deux activités sur la saine alimentation durant l'année scolaire.**

<b>INDICATEUR :</b> Tenir au moins 2 activités en lien avec la saine alimentation durant l'année scolaire.	<b>CIBLE FINALE :</b> 2 activités au cours de l'année.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  Relevé des résultats	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2012-2013 <b>X</b> 2013-2014 <b>X</b> 2014-2015 <b>X</b> 2015-2016 <b>X</b> 2016-2017
---	---	--	---

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Promouvoir le défi « Moi je croque » afin de motiver les élèves à participer.	Enseignants en éducation physique	Durant l'année.	Budget Direction
2. Respect de la politique alimentaire.	Direction Service de garde	Durant l'année.	Direction
3. Faire vivre des activités durant le mois de l'alimentation.	Enseignants Service de garde Direction	Mois de mars.	Direction Service de garde

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : Voir tableaux en annexe**

**MISSION :** Instruire **X**      Socialiser **X**      Qualifier       **Nom de l'établissement :** De Montarville

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à favoriser chez l'élève des attitudes et des comportements l'amenant à devenir un citoyen engagé et responsable.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire  4.3 Mode de vie physiquement actif	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b>  Nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées dans les cadres suivants : Activités du service de garde, activités parascolaires et activités sportives interscolaires.  Augmenter la proportion d'élèves par sexe qui réussissent l'épreuve commune de la commission scolaire mesurant l'endurance cardiorespiratoire en 2 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années au primaire et en 2 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> secondaire.
---	---

**OBJECTIF MESURABLE :** Maintenir le pourcentage d'élèves qui réussissent l'épreuve de la Course continue de la Commission scolaire des Patriotes.

<b>INDICATEUR :</b> Le pourcentage d'élèves qui réussissent l'épreuve de course continue en participant aux différentes activités offertes aux élèves de 2 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et de 6 <sup>e</sup> année.	<b>CIBLE FINALE :</b> En juin 2017, maintenir le pourcentage de : <b>97,7 % en 2<sup>e</sup> année;</b> <b>98,6 % en 4<sup>e</sup> année;</b> <b>96 % en 6<sup>e</sup> année.</b>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Liste des résultats	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin <b>2012-2013 X</b> <b>2013-2014 X</b> <b>2014-2015 X</b> <b>2015-2016 X</b> <b>2016-2017</b>
---	---	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Grande course.	Enseignants	Printemps	Direction Parents
2. Épreuve de course continue.	Enseignants	Printemps	Conseiller pédagogique
3. Test Léger-Boucher.	Enseignants	Printemps	Conseiller pédagogique
4. Échauffement par la course et la corde à sauter au cours d'éducation physique.	Enseignants	Printemps	Direction
5. Équipes de mini-volleyball.	Enseignants	Année	Direction



6.	Défi Pierre Lavoie (Lève-toi et bouge).	Enseignants	Année	Direction
7.	Activités éducatives complémentaires sportives pour chaque degré à l'école et au service de garde.	Enseignants Éducatrices	Année	Direction Technicienne en service de garde

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : Voir tableaux en annexe**

---

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier **X** **Nom de l'établissement :** De Montarville

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à favoriser chez l'élève des attitudes et des comportements l'amenant à devenir un citoyen engagé et responsable.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5</b> Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
--	-----------------------------------	---

<b>BUT 5</b> L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 <sup>re</sup> fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

**OBJECTIF MESURABLE : En 2016-2017, tenir au moins 2 activités en lien avec l'approche orientante (3<sup>e</sup> cycle )**

<b>INDICATEUR :</b> Tenir 2 activités en lien avec l'approche orientante (3 <sup>e</sup> cycle) .	<b>CIBLE FINALE :</b> 2 activités au cours de l'année.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Sondage auprès des enseignants	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2012-2013 <b>X</b> 2013-2014 <b>X</b> 2014-2015 <b>X</b> 2015-2016 <b>X</b> 2016-2017
--	---	--	---

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Informer les élèves de 6e année sur les parcours scolaires au secondaire et sur la formation professionnelle.	Enseignants	Année	Direction
2. Sensibilisation des élèves à différents métiers.	Enseignants	Année	Direction

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : Voir tableaux en annexe**

## DURÉE DE L'ENTENTE

## DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2016-2017. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le \_\_\_\_\_.

## APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du \_\_\_\_\_. Le numéro de la résolution est \_\_\_\_\_.

## SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Direction générale adjointe: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_